

Jean Pruvost, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Paris, coll. « L'essentiel français », 2022, 222 p.

Table des matières (p. 5-11), Bibliographie (p. 209-214), Glossaire (p. 215-218), Liste de principaux dictionnaires (p. 219-222), huit chapitres et une conclusion.

L'ouvrage de Jean Pruvost (désormais JP) est une réédition totalement mise à jour de celui de 2006, pour lequel il a reçu le prix de l'Académie française. Depuis que le dictionnaire s'est largement démocratisé au cours du XIX^e et XX^e siècles, un ouvrage récent retraçant son histoire et analysant sa structure dans toute sa complexité faisait défaut. Avec l'édition de 2006 c'était chose faite et l'édition de 2021 y fait logiquement suite.

Dans une première partie (*L'histoire des dictionnaires français, entre langue et mouvements de pensée*, p. 17-117), JP décrit chaque type de dictionnaire dans l'histoire et en fonction des écoles de pensée. En effet, si on connaît la notion de recueil de mots depuis l'Antiquité – JP commence avec les Grecs, mais nous ajouterions que cela s'est fait dès l'époque suméro-babylonienne –, la naissance d'un dictionnaire *stricto sensu* se situe plutôt dans le contexte d'une langue vivante qui prend corps à tel point « qu'elle représente une entité nationale et qu'elle dispose d'un public significatif de personnes la parlant et l'écrivant » (p. 17). En outre, il faut attendre la Renaissance pour que le mot échappe à une interprétation symbolique, voire théologique. On retrouve cette explication symbolique des mots dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville, premier recueil retenu dans la liste des principaux dictionnaires (en fin de volume). Les premiers véritables dictionnaires naîtront donc à la Renaissance « lorsqu'on se détachera de la relation mystérieuse imaginée entre ce à quoi réfère le mot et le mot lui-même » (p. 19), ce qui n'empêche pas l'auteur de décrire les *sommes* et *miroirs*, ouvrages pré-encyclopédiques du Moyen-Âge. C'est néanmoins du côté des *gloses* et *glossaires* qu'il faudra chercher la filiation avec les dictionnaires : on y procède au classement alphabétique et on porte un regard attentif aux unités lexicales. Pour la diffusion des dictionnaires, il faudra attendre l'invention de l'imprimerie.

En France, ce sera l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui permettra de franchir le pas décisif vers le premier dictionnaire : le *Dictionnaire françois latin* de Robert Estienne, riche de 10.000 mots. Passant par la *Pléiade*, le *Thésor de la langue française* (Nicot, 1606), l'influence italienne du *Calepino*, JP décrit l'évolution qui mène des dictionnaires bilingues latin-français, aux premiers dictionnaires monolingues du

XVII^e siècle, dont le plus connu restera celui de l'Académie française, créée elle aussi d'après le modèle italien de l'*Accademia della Crusca*. JP ne néglige ni les influences internationales, ni les tendances nationales, incarnées par les Précieuses et par Vaugelas, qui restera un exemple pour les lexicographies ultérieures. Avec l'Académie, le dictionnaire fera bel et bien partie des symboles forts d'une langue et d'un pays. Sous l'influence de Descartes et des philosophes, le substrat philosophique change lui aussi : de théologique pour le Moyen Âge, il devient philosophique. Pour JP, il y a « dans chaque lexicographe un cartésien » (p. 36) et la logique de Port-Royal se trouve en filigrane dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Richelet (1680), Furetière (1690), l'Académie (1694), constituent les fondements essentiels de la lexicographie française jusqu'à nos jours. Autre constatation très importante : si la première édition du dictionnaire de l'Académie est disposée par racines de mots, l'ordre alphabétique s'impose dès le XVII^e siècle pour la plupart des dictionnaires ; l'Académie suivra dès la deuxième édition. L'histoire du dictionnaire de l'Académie est d'ailleurs traitée dans le détail, tout comme celle des dictionnaires bilingues du XVII^e siècle.

Le chapitre III (p. 54-77) s'ouvre avec les dictionnaires du Siècle des Lumières et ceux de la République naissante. En effet, le XVIII^e siècle voit non seulement quatre éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, mais aussi la naissance de l'*Encyclopédie*, autre type d'ouvrage alphabétique qui fera date. Une autre tradition se fait jour à cette époque : celle de reprendre un nom célèbre pour continuer l'œuvre « pour le meilleur et pour le pire » (p. 56), il en va ainsi du « Richelet » (1685-1802). Cette période voit aussi naître les premiers dictionnaires spécialisés de la langue (dictionnaires de synonymes, de proverbes...). La Révolution française aura inspiré un renouveau de l'intérêt pour un lexique plus large, et peu après, le XIX^e siècle connaîtra la naissance de plusieurs grands dictionnaires (Littré, Larousse) et voit la démocratisation de dictionnaires « petit format ». Il va de soi que JP s'arrête longuement à Littré et Larousse (avec une histoire très détaillée des éditions différentes des dictionnaires Larousse et leur conquête du marché). On introduira des illustrations dans le Larousse à partir de 1878.

Finalement, le XX^e siècle aura lui aussi ses grands lexicographes, notamment Paul Robert, Alain Ray, Josette Ray-Debove, Bernard Quémada. Les dictionnaires deviennent monumentaux, comme le « magistral » – JP ne cache pas toujours ses opinions¹ – *Trésor de la*

¹ Il considère par exemple le *Dictionnaire national* de Bescherelle comme un dictionnaire d'accumulation, d'une pauvre qualité définitoire, le *Dictionnaire de l'Académie* (en ligne désormais) reçoit, quant à lui, un hommage appuyé. L'intitulé est néanmoins symptomatique d'une époque. JP signale que son dictionnaire des verbes a survécu jusqu'à aujourd'hui.

Langue française en 16 volumes. Or, une nouvelle révolution se prépare après ce que JP appelle un demi-siècle d'or (celui du *Grand Robert* et du *TLF*, du *Grand Larousse*, du *Dictionnaire de l'Académie*, 1950-1994) : l'informatisation des dictionnaires et les nouvelles possibilités que cette dernière offrira au XXI^e siècle. Le regard sur la langue est, cette fois-ci, intimement lié à l'évolution de la linguistique. On expérimente, surtout avec des dictionnaires petit format. Les CD-Rom quant à eux permettent la résurrection des dictionnaires patrimoniaux, que l'on trouve aujourd'hui informatisés sur internet. L'auteur fait d'ailleurs une distinction entre les dictionnaires institutionnels (TLFi, Académie), qui sont disponibles gratuitement sur internet et les dictionnaires des maisons d'édition, payants. Pour lui, les deux se complètent. Il constate d'ailleurs que, grâce à internet, le *Dictionnaire de l'Académie* est de plus en plus consulté, et ce à juste titre. Il ne dédaigne pas non plus les dictionnaires collaboratifs (Wikipédia, Wiktionnaire ; ch. V, « Le foisonnement numérique », p. 101-117). JP conclut avec la naissance d'un projet national, en ligne lui aussi : le *Dictionnaire des francophones* (2020), qui se donne pour but de représenter toutes les variétés du français.

La seconde partie de ce livre aborde les critères de distinction et d'appréciation des dictionnaires. La lexicographie devient une discipline à part entière à partir de la publication de *l'Introduction à la lexicographie : les dictionnaires*, ouvrage emblématique de Jean et Claude Dubois (1971). Le chapitre VI (« Distinctions méthodologiques », p. 118-138) distingue la *lexicographie* de la *dictionnairique*, c'est-à-dire l'élaboration d'un dictionnaire, car, si le lexicographe n'a pas nécessairement une visée commerciale, le dictionnaire doit être vendu et doit être lisible, aspect dont s'occupe la dictionnairique. JP continue en signalant les thèses fondatrices concernant la lexicographie (Dubois, Guilbert, Quémada, Rey-Debove), il fournit ensuite un recensement des études, destiné à orienter tout nouveau chercheur dans ses premières investigations (p. 124-129).

JP enchaîne avec les différents classements qu'on met à l'œuvre dans les dictionnaires (sémantique, formel, idéologique, synonymique...). Ce sont bien les classements formels qui ont rencontré le plus de succès (à part le classement par synonymes) : le classement alphabétique (le plus neutre), par rimes, ou encore étymologique.

Le chapitre VII (« Un ensemble d'oppositions modulables », p. 139-178) s'attarde aux types de dictionnaires : monolingue, bilingue, multilingue ; dictionnaire ou encyclopédie, voire les deux ? Dictionnaire extensif ou sélectif (le *Dictionnaire de l'Académie* ne contient en principe que les mots d'usage courant), quelle part donner à l'argot, aux mots de spécialité ? Les dictionnaires s'adressent également à des publics différents, il en va ainsi des dictionnaires d'apprentissage (en fonction du public (FLM/FLE) et de l'âge de ce dernier). On peut

également veiller au bon emploi de la langue et créer un dictionnaire normatif. Le dictionnaire sera-t-il en diachronie (évolution des sens) ou en synchronie ? Ces choix sont souvent faits en fonction d'une doxa : fixer la langue (synchronie, le *Dictionnaire de l'Académie*), la recherche des origines (la grammaire historique du XIX^e siècle), dont le summum est constitué par le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg, publié de 1922 à 2002 ! Vers la fin du XX^e siècle, la diachronie connaît d'ailleurs un regain d'intérêt (Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, 1993). La linguistique guillaumienne, pour laquelle le signifié de puissance d'un mot (son premier sens historique) reste à la disposition du locuteur, a joué un rôle certain dans l'élaboration de certains dictionnaires. Il faut également distinguer entre les dictionnaires généraux, spécialisés et d'apprentissage. Il est, en d'autres termes, très important de connaître les options affirmées ou implicites des dictionnaires pour les consulter d'une façon appropriée...

Le huitième et dernier chapitre nous plonge littéralement « Au cœur d'un dictionnaire » (p. 179-203). JP y décrit la macrostructure et la microstructure d'un dictionnaire à la fois du point de vue lexicographique et dictionnaire. Pour ce qui concerne la macrostructure lexicographique, il faut par exemple décider du nombre d'entrées et de la manière dont elles seront structurées (un ou trois articles pour *fin*, *final*, *finale* ?), tandis que des données comme la catégorie grammaticale, la prononciation, l'étymologie constituent des rubriques relevant de la microstructure lexicographique. Il faut également prévoir l'extension dans le temps (à partir de quand retiendra-t-on un sens, un emploi, quels néologismes retenir ?), le type de définitions et les exemples (forgés, ou à partir d'un corpus). Pour ce qui concerne la macrostructure dictionnaire, retenons, entre autres, le nombre de colonnes, le traitement typographique de la vedette, la lisibilité du bloc d'entrée. La microstructure dictionnaire, quant à elle, concerne la visibilité et la lisibilité des articles, les balises pour ce qui concerne les dictionnaires informatisés. JP consacre également une rubrique aux types d'illustrations, plus nombreuses dans les dictionnaires informatisés, qui comportent également des enregistrements (prononciation), de petits films et des liens hypertexte. En fait, on lit comment un dictionnaire est « fabriqué » !

Ce livre passionnant constitue un point de départ pour tous ceux qui s'intéressent à la lexicographie et à la dictionnaire. À la fois érudit, mais aussi didactique, il contient de nombreux exemples (l'auteur compare par exemple le traitement d'un mot dans Richelet, Furetière et l'Académie) et recommande des ouvrages d'autres grands lexicographes. Le contexte théologique, idéologique, philosophique et linguistique qui préside à la naissance de certains types de dictionnaires est systématiquement décrit, ce qui constitue l'un des

grands mérites de cet ouvrage. Jean Pruvost ne néglige pas non plus les aspects et contraintes techniques, voire commerciaux, qui guident l'élaboration d'un dictionnaire (ladite *dictionnaire*) ; finalement, leur lente évolution à travers les siècles et l'apparition de nouveaux types est décrite d'une façon tout à fait passionnante, d'autant plus que JP indique systématiquement en quoi un dictionnaire apporte du neuf. Pour ce qui concerne la révolution informatique, il aurait peut-être pu insister un peu plus sur le phénomène du dictionnaire/site collaboratif (p. ex. *wordreference*). Le métalangage du livre est riche et défini avec soin.

Par rapport à la première édition, la partie historique est légèrement élargie, notamment avec le cinquième chapitre consacré au « Foisonnement numérique » du XXI^e siècle : *Wikipédia*, le *Dictionnaire électronique du Québec (Usito)* et le *Dictionnaire des francophones*. De même, dans la deuxième partie, une attention accrue est consacrée à « l'ampleur de la révolution électronique », mais aussi à ses limites. Le sous-chapitre concernant les choix lexicographiques est également plus développé. La bibliographie s'est enrichie de 32 nouveaux titres, tout comme la liste des dictionnaires, qui s'arrête désormais en 2021 (2005 pour l'édition précédente). On peut néanmoins regretter que les pages où ces dictionnaires sont mentionnés pour la première fois ne sont plus signalées, tout comme on peut regretter la disparition de l'index des notions de 2005. Regrets mineurs par rapport aux qualités de ce livre essentiel qui se lit avec entrain et dans lequel on plonge littéralement au cœur des dictionnaires.

Jan Goes
Université d'Artois
Centre de recherche en linguistique française
et en didactique du français, *Grammatica* (UR 4521)